Envoyé en préfecture le 14/03/2026
Reçu en préfecture le 14/03/2026
Publié le
ID : 022-212203400-20260309-DEL20260309_02-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de Tonquédec Séance du 9 mars 2026

Délibération n°20260309-02

L'an deux-mille-vingt-six, le neuf mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de TONQUEDEC dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. Joël PHILIPPE, Maire de Tonquédec, dans la salle du conseil municipal.

Présents : Le maire : Joël PHILIPPE, Les Adjoints : Mme Florence STRUILLOU, Mme Joëlle HAMON, M. Gilles PRIGENT et les Conseillers Municipaux : M. William LOZAC'H, M. David HERMAN, Mme Annie L'HEVEDER, M. Jean-Claude LE BUZULIER, Mme Joëlle NICOLAS et M. Éric LE GAC,

Absents avec procurations : M. Samuel PRADES a donné procuration à Mme Florence STRUILLOU, Mme Marianne VINCENT a donné procuration à Mme Joëlle HAMON,

Absents : Mme Peggy LAMBERT, M. Stéphane MORVAN,

Secrétaires de séance : Mme Florence STRUILLOU et M. William LOZAC'H,

Date de la convocation : le 2 mars 2026 Date d'affichage : le 2 mars 2026

****

Délibération n°20260309-02 : Affectation des résultats 2025 du Budget Commune

Référence Nomenclature DE 7.1

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Joël PHILIPPE, après avoir adopté le Compte Financier Unique de l'exercice 2025, dont les résultats se présentent comme suit :

Section de Fonctionnement

Résultat de l'exercice 2025 (A)	**155 011,05 €**
Report à nouveau (B)	**262 083,68 €**
Résultat de fonctionnement cumulé au 31 décembre 2025 (A+B)	**417 094,73 €**

Section d'Investissement

Résultat de l'exercice 2025 (A)	**-184 605,55 €**
Report à nouveau (B)	**188 727,97 €**
Résultat d'Investissement cumulé au 31 décembre 2025 (A+B=C)	**4 122,42 €**

Restes à réaliser Dépenses : **220 801,69 €**	Restes à réaliser Recettes : **32 700,55 €**	Soldes des restes à réaliser (D) : **- 188 101,14 €**

Envoyé en préfecture le 14/03/2026
Reçu en préfecture le 14/03/2026
Publié le
ID : 022-212203400-20260309-DEL20260309_02-DE

Besoin de financement à la section d'investissement (E = C + D)	- **183 978,72 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ,

AFFECTE au Budget Commune 2026, les résultats de fonctionnement et d'Investissement de l'exercice 2025 de la façon suivante :

1°) – Compte 002 « excédent de fonctionnement reporté »	**233 116,01 €**
2°) – Compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés »	**183 978,72 €**
3°) – Compte 001 « excédent d'Investissement reporté »	**4 122,42 €**

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Joël PHILIPPE

La Secrétaire de Séance
Florence STRUILLOU